



Conseil Polynésien de la Mer et du Littoral

1^{er} juillet 2010



Conseil Polynésien de la Mer et du Littoral (CPML)



Ordre du jour

- 09H00 : Introduction
- 09H10 : La politique maritime de PF (comité stratégique)
- 10H00 : Présentation du centre unique de l'AEM
- 10H15 : Point presse
- 10H45 : Installation du comité opérationnel Ruahatu
- 12H15 : Actions des sous-comités maritimes spécialisés Etat/Pays
- 13H00 : Présentation du projet de convention instituant le CPML
- 13H15 : Conclusion



POLITIQUE MARITIME DE LA POLYNESIE FRANCAISE



PLAN DU DOCUMENT



1. UNE POLITIQUE MARITIME INTREGREE POUR LA POLYNESIE FRANÇAISE
2. LES QUATRE PRIORITES DE LA POLITIQUE MARITIME
3. UNE GOUVERNANCE RENOUVELEE



PLAN DU DOCUMENT



UNE POLITIQUE MARITIME INTREGREE POUR LA POLYNESIE FRANÇAISE
LES QUATRE PRIORITES DE LA POLITIQUE MARITIME
UNE GOUVERNANCE RENOUVELEE



Une politique maritime intégrée



LES ENJEUX D'UNE POLITIQUE MARITIME

La mer : berceau du peuple Maohi

Une zone de trafic maritime en voie de développement

La mer, source de richesse

La mer, enjeu et espace géopolitiques

La liberté des mers, un dogme à double tranchant et de plus en plus encadré

L'heure des prises de conscience et des choix : protéger résolument l'environnement marin

Vers une gestion éco systémique des espaces et ressources marines

Une chance inespérée pour relever les défis du futur

L'obligation d'agir, vite mais ensemble

Les atouts maritimes de la Polynésie française

VERS UNE POLITIQUE MARITIME INTEGREE

La concertation de tous les acteurs



PLAN DU DOCUMENT



UNE POLITIQUE MARITIME INTÉGRÉE POUR LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
LES QUATRE PRIORITÉS DE LA POLITIQUE MARITIME
UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE



LES QUATRE PRIORITES



- **INVESTIR DANS L'AVENIR**
- **DEVELOPPER UNE ECONOMIE DURABLE POUR LA MER ET LE LITTORAL**
- **RENFORCER LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS**
- **AFFIRMER LA PLACE DE LA FRANCE ET DE LA POLYNESIE FRANÇAISE DANS LE CONTEXTE REGIONAL**



LES QUATRE PRIORITES



- **INVESTIR DANS L'AVENIR**
- DEVELOPPER UNE ECONOMIE DURABLE POUR LA MER ET LE LITTORAL
- RENFORCER LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS
- AFFIRMER LA PLACE DE LA FRANCE ET DE LA POLYNESIE FRANÇAISE DANS LE CONTEXTE REGIONAL



INVESTIR DANS L'AVENIR



- Sensibiliser, associer et responsabiliser
- Impliquer
- Mieux connaître pour mieux gérer
- Attirer, éduquer et former aux métiers de la mer
- Protéger résolument l'environnement marin



LES QUATRE PRIORITES

- INVESTIR DANS L'AVENIR
- **DEVELOPPER UNE ECONOMIE DURABLE POUR LA MER ET LE LITTORAL**
- RENFORCER LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS
- AFFIRMER LA PLACE DE LA FRANCE ET DE LA POLYNESIE FRANÇAISE DANS LE CONTEXTE REGIONAL



DEVELOPPER UNE ECONOMIE DURABLE



Valorise durablement les ressources naturelles

- Les ressources marines, base de l'économie de demain
- Ressources biologiques (hors ressources halieutiques)
- Ressources énergétiques
- Ressources minérales

Développer une pêche et une aquaculture durable

- Une pêche responsable et durable
- Mieux gérer les infrastructures
- Améliorer la couverture sociale et le statut du marin
- Développer des débouchés commerciaux
- Consolider la pêche côtière et lagonaire
- Développer une aquaculture labellisée
- Développer la coopération régionale
- Appliquer les textes européens
- Lutter contre la pêche illicite

Favoriser les transports maritimes

- Adoption de standards écologiques
- Développer les capacités de transport
- Développer raisonnablement le tourisme maritime international

Disposer d'un port de dimension internationale

- Une politique portuaire ambitieuse
- Adapter la capacité de lutte antipollution

Une stratégie pour la plaisance et les loisirs nautiques



LES QUATRE PRIORITES



- INVESTIR DANS L'AVENIR
- DEVELOPPER UNE ECONOMIE DURABLE POUR LA MER ET LE LITTORAL
- **RENFORCER LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS**
- AFFIRMER LA PLACE DE LA FRANCE ET DE LA POLYNESIE FRANÇAISE DANS LE CONTEXTE REGIONAL



RENFORCER LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS



Renforcer les capacités de recherche et de sauvetage

- MRCC
- Capacités de recherche et de sauvetage
- Zones SMDSM
- FEPSM
- Améliorer la connaissance hydrographique des eaux intérieures
- Renforcer le partenariat Etat/Pays/communes/parquet
- Développer les plans de secours



LES QUATRE PRIORITES



- INVESTIR DANS L'AVENIR
- DEVELOPPER UNE ECONOMIE DURABLE POUR LA MER ET LE LITTORAL
- RENFORCER LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS
- **AFFIRMER LA PLACE DE LA FRANCE ET DE LA POLYNESIE FRANÇAISE DANS LE CONTEXTE REGIONAL**



AFFIRMER LA PLACE DE LA FRANCE ET



DE LA POLYNESIE FRANÇAISE DANS LE CONTEXTE REGIONAL

- Appliquer la politique nationale au niveau régional
- Le territoire et l'Etat acteurs indissociables de la politique maritime
- Affirmer notre souveraineté et exercer pleinement nos responsabilités
- Contribuer à la sécurité générale et lutter contre les trafics illicites
- Contribuer à la sécurité générale
- Renforcer le dialogue avec les grandes puissances
- Lutter contre les trafics illicites
- Construire un réseau d'aires marines protégées
- Soutenir les initiatives en faveur de la protection des récifs coralliens
 - Soutenir la création d'un Institut des Récifs Coralliens du Pacifique (ICRP)
- Lutter contre le réchauffement climatique
- Diffuser notre expertise dans le domaine des énergies renouvelables
 - Pôle de compétitivité : Valoriser les ressources naturelles - Energies renouvelables
 - Le GOPS : Grand Observatoire du pacifique Sud
 - Soutenir le Réseau Polynésie Mana



PLAN DU DOCUMENT



UNE POLITIQUE MARITIME INTREGREE POUR LA POLYNESIE FRANÇAISE
LES QUATRE PRIORITES DE LA POLITIQUE MARITIME
UNE GOUVERNANCE RENOUVELEE



UNE GOUVERNANCE RENOUVELEE

ELARGIR LA GOUVERNANCE POUR UNE VERITABLE PLANIFICATION

Gouvernance appliquée à la Polynésie française

Gouvernance au niveau infra-territorial

Planification stratégique

Des instruments communs pour une politique efficace

Evaluation

Surveillance maritime

L'ÉTAT RESPONSABLE : RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS

La diversité et la complémentarité des acteurs



CENTRE UNIQUE AEM



CIMER (8 décembre 2009)



Lancement expérimentation centre maritime commun en PF en 2010 :

- Mindef et MEEDDM **procéderont au regroupement du COT et du MRCC au sein de la base navale de Papeete.**
- Dès l'exercice 2010, le MEEDDM financera les équipements adaptés à la veille des alertes et à la gestion des communications liées à la coordination des opérations de secours (MRCC) ; le ministère de la défense mettra en place les emplois budgétaires nécessaires à la tenue permanente de la veille précitée. **Le calendrier de modernisation du MRCC devra être tenu pour le 1er janvier 2011.**
- **L'entité commune assurera la fusion de l'information maritime en permanence. La conduite des opérations restera assurée, en fonction de leur nature et des compétences de chacun, soit par :**
 - le responsable du MRCC,
 - le commandant de zone maritime,
 - le commandant supérieur des forces armées.



MANDAT SGMER (18 février 2010)



Décision du CIOME pas remise en cause : les fonctions d'un CROSS devront être assurées soit :

- Recherche et sauvetage ;
- Surveillance de la navigation ;
- Surveillance et police des pollutions ;
- Surveillance et police des pêches maritimes ;
- Diffusion de renseignements relatifs à la sécurité maritime
- Réception et alerte de sécurité maritime



OBJECTIF DU CENTRE



UN CENTRE OPÉRATIONNEL UNIQUE :

- Permettant la permanence AEM ;
- Garantissant la continuité de l'action des DDG (HC & ALPACI)
- Assurant la fusion et le partage de l'information et pouvant accueillir des agents d'autres administrations
- Offrant aux autorités les moyens de conduire des opérations maritimes
- Servant de support à la conduite des opérations maritimes

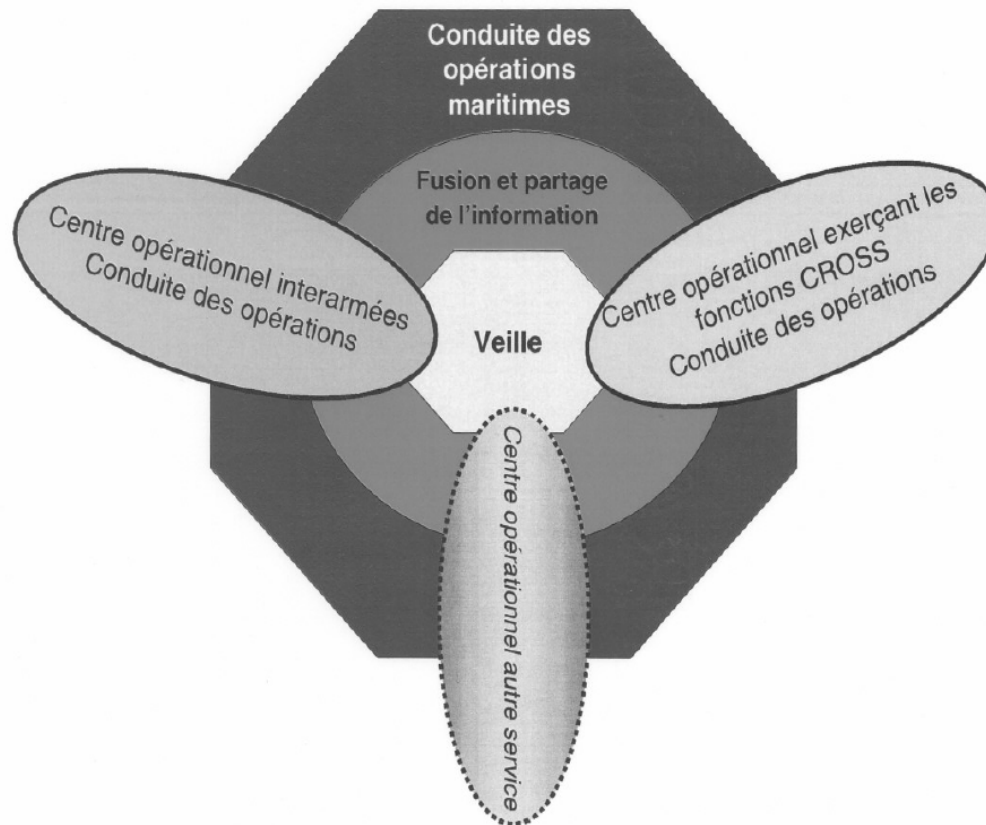


COMMANDEMENT / DIRECTION



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

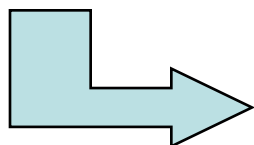




BILAN TRANSITOIRE



- Procédures nouvelles interadministrations
- Diffusion information maritime
- Co localisation / plateau commun : été 2011/ 2014
- Conduite opération nationale
- Conduite opération multinationale
- Modernisation MRCC



Mise en service au 01/07/2010



POINT PRESSE



RUAHATU



CONVENTION “CONSEIL POLYNESIEN DE LA MER ET DU LITTORAL”



ORGANISATION GENERALE

